

ROYAUME DU MAROC

مكتتبُ المتكويُن المهنيُ و إنعسَا ش المثَّرَفِيلَ Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

le 29/12/2018

Examen de Fin de Module

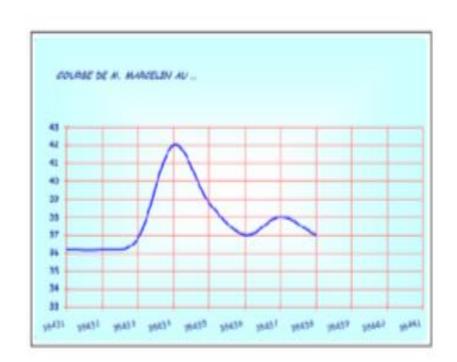
(Bureautique)

Durée 2h.

Traiter les questions suivantes sous Excel :

I. Construire le tableau suivant et en donner une représentation graphique. /10

NOM DATE	RE DE M. MARCELLIN
1-janv-97	36,20°
2-janv-97	36,20°
3-janv-97	36,80°
4-janv-97	42,00°
5-janv-97	38,80°
6-janv-97	37,00°
7-janv-97	38,00°
8-janv-97	37,00°
9-janv-97	
10-janv-97	
11-janv-97	



Formateur: Ahmed LAHSOUSSI



ROYAUME DU MAROC

مكتتب التكوين المهنئ وانعكاش النثشة Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du

Travail

le 29/12/2018

Examen de Fin de Module

(Bureautique)

Durée 2h.

Reproduisez les tableaux ci dessous

	A	В	C	D	E		
1	Plafond	2500					
2							
3	Bases de cotisations						
4	Salaire	Maladie	Vieillesse	Assedic			
5	Brut			TrA	Tr B		
6	1 210		9				
7	1 450						
8	1 690						
9	2 700						
10	11 000						
11							
12	Taux	0.75%	6.55%	2.40%	2.50%		
13							
14	Montant des cotisations (tableau base x taux)						
15	Salaire	Maladie	Vieillesse	Assedic			
16	Brut Malaule	vieillesse	TrA	Tr B			
17	1 210						
18	1 450						
19	1 690						
20	2 700		7	4			
21	11 000						

Travail à exécuter :

Faire un 1er tableau contenant les bases de calcul des cotisations selon le modèle ci-dessus.

Puis un second tableau, toujours sur le même modèle, avec cette fois le calcul des cotisations.

II.



ROYAUME DU MAROC

مكتتب التكويُن المهنيُ والنعبَ شالتشخص Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

le 29/12/2018

Examen de Fin de Module

(Bureautique)

Durée 2h.

AIDE POUR LES CALCULS

La maladie se calcule sur le salaire brut

<u>La vieillesse</u> : si le brut est supérieur au plafond la cotisation se calcule sur le plafond (2500 €) et dans le cas contraire la cotisation se calcule sur le brut.

Assedic

Les cotisations Assedic se calculent sous forme de tranche.

Tranche A: si le brut est supérieur au plafond, la cotisation se calcule sur le plafond (2500 €) et dans le cas contraire la cotisation se calcule sur le brut.

Tranche B: Elle n'existe que si le salaire brut est supérieur au plafond (2500 €). La cotisation se calcule alors sur la différence entre le salaire brut et la tranche A (Brut - Tranche A). Attention, la base tranche B ne peut être supérieure à 3 fois le montant du plafond de la sécurité sociale (7500 €).

Page 3

Formateur: Ahmed LAHSOUSSI